
**PROCES-VERBAL
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 21 mai 2015

Nombre des conseillers

élus : 15
en fonction : 15
présents : 11
procurations : 04

Sous la Présidence du Maire,
M. KLOEPFER Jean-Claude,

Membres présents :

KLEIN Jean-Paul, LENNER Claudine, Adjoints au Maire,
HARTER Françoise, HUGLIN Michel, ALBRECHT Patricia, STOTZER Virginie, RIVET
Pascal, NEU-SCHERER Suzel, LENNER Lucille, PETER Catherine.

Membres excusés : HENNY Joël donne procuration à KLOEPFER Jean-Claude, JUNG Marc
donne procuration à LENNER Claudine, DE MOOR Guy donne procuration à PETER
Catherine, HUG Régine donne procuration à LENNER Lucille.

La séance est ouverte à 20h00 sous la présidence de Monsieur le Maire sur la convocation qui
leur a été adressée le 13 mai 2015 pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

Ordre du jour :

1. **Approbation du procès-verbal du 15 avril 2015**
2. **Urbanisme**
3. **Budget primitif général 2015 – décision modificative n° 1**
4. **Ancienne station d'épuration : raccordement au Réseau Public de Distribution Basse Tension**
5. **Périscolaire : tarifs rentrée 2015/2016**
6. **Croix du Moulin – 70^{ème} anniversaire des combats de 1945 : prise en charge du vin d'honneur**
7. **Participation financement cadeau de départ du Capitaine Noto**
8. **Divers**

Procurations :

HENNY Joël donne procuration à KLOEPFER Jean-Claude
JUNG Marc donne procuration à LENNER Claudine
DE MOOR Guy donne procuration à PETER Catherine
HUG Régine donne procuration à LENNER Lucille

DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, nomme Madame Claudine
LENNER en qualité de secrétaire de séance.

Préambule :

- Déclassement de voirie : le sujet relatif au déclassement d'une voie communale dans le domaine privé de la commune sera traité dans la séance du Conseil Municipal prévue le 11 juin prochain.
- Périscolaire : tarifs rentrée 2015/2016 – sujet reporté à la séance du 11 juin 2015

1. **Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 15/04/2015**
Délibération n° 2015-038

Le procès-verbal de la séance du 15 avril 2015 est approuvé à l'unanimité et signé par les membres présents du Conseil Municipal.

2. **Urbanisme**

Déclarations préalables

N	Demandeur	Objet	Adresse
DP 068157 15 A 0005	METIN Ahmet	Réalisation d'un muret de 60 cm de hauteur surmonté d'un grillage de 120 cm de haut	8 rue des berges
DP 068 157 15 A 0006	STEIB Olivier	Sur la partie rue, mise en place d'un mur moellons en grès des Vosges et au-dessus un mur gazillon d'une hauteur de 1 m	22-22A rue Hippenmatten
Décision en interne sans DP	EDENWALD Thierry	Démolition d'un muret afin d'installer un portail coulissant à la place de celui existant	7 rue du 1er RCP

Permis de construire

N	Demandeur	Objet	Adresse
PC 068 157 15 A 00004	HUSSER René	Débarras partie haute: construction et modification de toiture et structure bois/murs+ création d'ouvertures. Débarras partie basse, déplacement ouverture. Garage: démolition et remplacement de la structure bois et charpente et pose de velux et création d'ouverture. Construction d'un auvent sur poteaux bois	5 rue de Riedwihr

Certificat d'urbanisme

N	Demandeur	Objet	Adresse
Cu 068 157 15 A 1004	Me WALTMANN	CU d'information	rue de Riedwihr
CU 068 157 15 A 1005	Me PREISEMANN	CU d'information	24 rue du 1er RCP

DIA

Demandeur	Adresse
Me WALTMANN	rue de Riedwihr
Me Preisemann	24 rue du 1er RCP

**3. Budget primitif général 2015 : décision modificative n° 1
Délibération n° 2015-039**

Vu la délibération n° 2015-030 du 15 avril 2015 approuvant le budget principal 2015 qui s'équilibre en DEPENSES et en RECETTES comme suit :

- **section de fonctionnement : 1 275 500 €**
- **section d'investissement : 2 187 200 €**

Vu la demande de la Préfecture de procéder au retrait de l'inscription en dépenses à la ligne 1641 « Emprunt » du remboursement du crédit relais contracté pour un montant de 1 000 000 €.

La décision modificative n° 1 présente en section d'investissement les mouvements d'écritures énoncés ci-dessous :

DEPENSES					RECETTES				
		BP 2015	DM 1	BP TOTAL			BP 2015	DM 1	BP TOTAL
1641	EMPRUNT	1 043 440.00	-1 000 000.00	43 440.00	1641	EMPRUNT	951 400.00	-951 400.00	0.00
21318	Autres bâtiments publics	422 430.00	3 500.00	425 930.00					
o20	Dépenses imprévues	5 000.00	45 100.00	50 100.00					
	TOTAL DM		-951 400.00					-951 400.00	
	TOTAL BP INVESTISSEMENT	2 187 200.00	-951 400.00	1 235 800.00			2 187 200.00	-951 400.00	1 235 800.00

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité,

- d'approuver le retrait de l'inscription budgétaire du crédit relais.
- d'adopter la décision modificative n° 1.

**4. Ancienne station d'épuration : raccordement au Réseau Public de Distribution Basse Tension
Délibération n° 2015-040**

Il est proposé de procéder au raccordement de l'ancienne station d'épuration au Réseau Public de Distribution Basse Tension. Le coût global de l'opération s'élève à 8 496.14 € HT €. La charge restante à la collectivité s'élève à 5 697.68 € HT, soit 6 117.22 € TTC.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité,

- **d'approuver** le projet de raccordement au coût indiqué ci-dessus.
- **d'autoriser** le Maire à signer la proposition.
- **de prévoir** les crédits au budget principal de la commune.
- **de charger** le Maire de la suite à y réserver.

5. Périscolaire : tarifs rentrée 2015/2016 : sujet reporté au 11 juin 2015

**6. Croix du Moulin – 70^{ème} anniversaire des combats de 1945 : prise en charge du vin d'honneur
Délibération n° 2015-041**

Vu la demande présentée par le Président de l'association « la Croix du Moulin » de Jebsheim,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à majorité, 14 voix pour, 1 abstention (RIVET Pascal),

- **d'approuver** la prise en charge du vin d'honneur du 70^{ème} anniversaire de la libération qui aura lieu le dimanche 14 juin 2015.
- **de prévoir** les crédits au budget principal de la commune à l'article 6232 « Fêtes et Cérémonies ».
- **de charger** le Maire de la suite à y réserver.

7. Participation financement cadeau de départ du Capitaine Noto
Délibération n° 2015-042

A l'occasion du départ en retraite du Capitaine NOTO, la commune de Houssen propose un cadeau en commun, sous forme de bon d'achat.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité,

- **d'approuver** l'attribution d'un cadeau de départ en guise de remerciement pour les services rendus.
- **de fixer** un montant à 50 €.
- **de verser** la somme à la commune de Houssen sur présentation d'un titre.
- **de prévoir** les crédits nécessaires au budget primitif 2015.
- **de charger** le Maire de la suite à y réserver.

8. Divers

Néant

Dates à retenir

27 mai 2015 : CAC : réunion bio-déchets

30 mai 2015 : CAC – bio-déchets : distribution du matériel

31 mai 2015 : Concours de pêche – les Cormorans

07 juin 2015 : Marché aux puces - JSP

11 juin 2015 : Réunion de travail et Conseil Municipal

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire clôt la séance à 20H36.

Jebsheim, le 22 mai 2015

Le Maire,
J.C. KLOEPFER

